81e ANNEE. — N° 67.

MERCREDI 11 JUIN 1941.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
3 mois 6 mois 1 an
25 fr. 40 fr. 70 fr.
Autres départements
3 mois 6 mois 1 an
26 fr.50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT - Paraissant les Mercredi, Vendredi & Dimanche

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page (— do —)..... 3 fr. 50
— 2e page (— do —)..... 6 fr. »

50c.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

Vous avez tiré les premiers !

Les événements de Syrie rendent encore plus actuel le récent message de l'amiral Darlan. Il convient de redire, car c'est un sujet sur lequel il ne faut pas craindre de revenir, que notre gouvernement doit prendre en considération l'intérêt de la France et rien que celui-là. Tout ce qui s'inspirera de ce principe sera bon et devra être fait sans souci de savoir si cela risque de déplaire à tel ou tel autre pays qui fut autrefois notre partenaire.

Pour parler net, tout ce qui nous viendra d'Angleterre, blâme ou approbation, doit nous laisser indifférents. L'Angleterre et la France ne marchent plus sur les mêmes chemins et si nos routes se sont écartées, ce n'est pas nous qui avons fait la séparation. Que l'Angleterre aille à son destin et qu'elle nous laisse refaire le nôtre !

L'adieu s'est fait sur la plage tragique de Dunkerque où ce n'est pas la France qui s'est enfuie, abandonnant au péril l'ami qui se sacrifiait pour elle. L'Angleterre a inscrit là dans ses annales une page qui la marquera au front de la même gloire que le rocher de Sainte-Hélène ou le bûcher de Rouen. Une estime mutuelle est nécessaire à l'amitié. Nous ne pouvons plus avoir d'estime pour l'Angleterre !

Comme nous étions sans reproche vis-à-vis d'elle, nous sommes sans peur du jugement qu'on pourra porter sur l'événement. De cette liquidation d'amitié, on peut faire le bilan, on n'y trouvera ni honte pour nous, ni profits. L'Angleterre, qui sait comme on fait les bonnes maisons et les pays opulents, s'est toujours arrangée pour recevoir dans notre association beaucoup plus qu'elle ne lui donnait. Ce qui explique sa colère de la voir rompue. Tant pis pour elle si, cette fois, le calcul égoïste fut un mauvais calcul ! Nous voyons trop clairement que ses regrets vont plus aux profits disparus qu'à l'ami trahi et perdu !

Forcés à présent de mesurer nos chances pour les bien employer, nous sommes irrésistiblement amenés à la constatation suivante : à savoir que l'Angleterre, avec qui depuis le XVIIe *siècle nous n'avons presque pas cessé d'être en guerre et qui s'est si bien enrichi de nos dépouilles, nous aura pourtant fait plus de mal en 25 ans d'alliance qu'en 300 ans d'hostilités. Elle nous a été plus funeste comme amie qu'elle ne le fût jamais comme ennemie. L'épreuve et la contre-épreuve sont faites : il ne nous peut venir d'elle que du mal.*

Qu'elle s'en aille où elle voudra, où elle pourra ! Nous savons trop, avec quelle désinvolture elle se consolerait des maux dont elle se plaint s'ils n'étaient tombés que sur nous ! Nous avions déjà vu plusieurs fois combien cette alliée était prête au lâchage. Comment, sans parler d'événements antérieurs, en 1935, elle avait secrètement, dans le dos de la France, négocié avec l'Allemagne un accord naval ! Comment, plus près encore et alors que la mobilisation était commencée chez nous, en 1398, à Munich même, à l'insu de Daladier, le Premier Ministre britannique avait signé un pacte avec le Chancelier Hitler. Tout cela n'était-il pas déjà des petits « Dunkerque » diplomatiques ?...

C'est pourquoi, ayant tant perdu dans le désastre, nous y avons gardé la fierté de pouvoir continuer à nous estimer nous-mêmes et à garder l'estime des autres !

Nous ne savons pas ce qui dort encore au fond de l'avenir. Mais nous sommes sûrs d'une chose, c'est que, quoi qu'il arrive, ce n'est pas nous qui avons trahi.

Après les centaines de marins français sans défense tués à Mers-el-Kébir par des marins britanniques, alors que la France et l'Angleterre étaient encore alliées ; *après les soldats et les marins français assaillis à Dakar, terre française qu'ils gardaient à la France ; après Marseille et Sfax bombardés ; après tant de navires volés sur toutes les mers et emmenés dans des ports britannique ; après bien d'autres attentats dont il faudra faire le compte et surtout après l'odieuse agression de Syrie, quelle que puisse être la suite des événements nous aurons le droit — mais cette fois pour les marquer de honte — de reprendre le mot d'une bataille où il y avait encore de l'honneur : Messieurs les Anglais vous avez tiré les premiers !*

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Au Conseil municipal.

Donc, bientôt, ou plus tard, le nouveau Conseil municipal de Cahors entrera en fonctions.

Doit-il être simplement celui qui vient après les autres ? Celui qui succède et continue ? La suite et la « perpétuation » des précédents ? Un chaînon qui s'insère dans une longue chaîne, tenu par celui qui s'en va et tenant celui qui suivra ?

Si oui, à quoi bon ? A quoi bon avoir changé la manière dont il est investi ? Il n'y avait qu'à continuer l'ancien système.

Puisqu'on l'a nommé d'une façon toute nouvelle, c'est sans doute pour qu'il apporte du nouveau et d'abord dans sa manière de faire. Il doit être la fin d'un système et le commencement d'un autre.

Et cela doit se marquer d'une façon visible aux yeux par la cérémonie de son installation. Nous disons bien « cérémonie » car s'il y avait du sérieux, de la gravité et même, allons-y, un peu de solennité dans cette installation, cela ne serait pas mauvais.

— Mais, dira-t-on, cela est si contraire aux habitudes « familières et bon enfant » — ce sont les noms indulgents que l'on donne au désordre et au laisser-aller qui nous ont fait tant de mal — de nos compatriotes !

— Eh bien ! justement, c'est qu'il importe d'en changer d'habitudes. Justement, il faut en prendre d'autres. Et ces autres habitudes c'est d'abord chez ceux qui mènent, qui dirigent, qui représentent, qu'elles doivent se manifester d'une façon telle que ce changement soit bien sensible à tous.

Nous espérons donc que, comme en beaucoup d'autres villes, l'installation du nouveau Conseil municipal de Cahors sera faite avec la présence effective des autorités suivant un cérémonial bien réglé et bien ordonné qui n'aura pas de peine à faire oublier la pagaille et le désordre habituels.

Simples observations.

Nous avons assisté vendredi dernier, au Palais des Fêtes, à une... Puisque c'est le terme dont on s'est servi pour nous l'annoncer, disons qu'il s'agissait d'une conférence pour la Jeunesse. Nous en avons entendu de meilleure qualité. Non pas qu'il se soit dit à celle-ci des choses douteuses ou regrettables. Pas du tout. L'intention et l'inspiration de cette séance étaient irréprochables. Mais les intentions ne suffisent pas...

Passons ! Ce n'est pas de cela que je voulais vous parler. J'ai relevé deux détails qui m'ont paru notables. Tout au long de la causerie, il était fait des citations empruntées aux écrivains, aux poètes, aux philosophes français. Excellente méthode qui demande à être bien employée. Il y faut des textes judicieusement choisis tandis qu'on était assez surpris — dans une conférence consacrée à un appel à l'effort de la jeunesse pour le relèvement de la France — d'entendre par exemple le couplet du bonhomme Chrysale dans *Les Femmes Savantes* contre l'éducation des femmes. Texte où Molière n'exprime d'ailleurs pas son opinion et qui ne se rattachait au sujet du jour que par un chapelet de mots assez peu cohérents.

Enfin, les poèmes de Frédéric Mistral brillent d'une magnifique splendeur dans leur langue originale — le Provençal ! Mais ni son rythme, ni sa royale musique ne se retrouvent dans les traductions.

JEUNE FRANÇAIS !
Engage-toi dans l'armée :
elle t'offre un idéal
et un beau métier.

INFORMATIONS

Message du Maréchal Pétain aux Français du Levant

A la suite des agressions qui se sont produites contre le Liban et la Syrie, le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, a fait parvenir au général Dentz, haut-commissaire et commandant en chef en Syrie, le message suivant à l'adresse des Français du Levant :

Français du Levant, les pays où vous vivez et pour la prospérité desquels vous vous dévouez depuis de longues années, sont aujourd'hui l'objet d'une attaque inqualifiable. Cette attaque est menée, comme à Dakar, par des Français placés sous le drapeau de la dissidence. Soutenus par les forces impériales britanniques, ils n'hésitent pas à verser le sang de leurs frères qui défendent l'unité de l'empire et la souveraineté fançaise. A la douleur que lui cause cette constatation, la France, fidèle à ses déclarations, peut en toute certitude opposer la fierté de n'avoir pas, la première, porté les armes contre son ancienne alliée, pas plus aujourd'hui que naguère à Mers-el-Kébir, à Dakar ou à Sfax. La ruse a précédé la violence.

Depuis plusieurs jours, en effet, la propagande qui forgeait le prétexte de l'agression prétendait que des troupes allemandes débarquaient en grand nombre dans nos ports du Levant, que la France se préparait à livrer à l'Allemagne les territoires dont la défense vous est confiée.

Vous, qui êtes sur place, vous savez que tout cela est faux.

Vous savez que les quelques avions qui avaient fait escale sur nos territoires ont aujourd'hui quitté la Syrie, à l'exception de trois ou quatre hors d'état de voler.

Vous savez qu'il n'y a pas un soldat allemand ni en Syrie, ni au Liban.

Vous êtes donc l'objet d'une agression profondément injuste devant laquelle notre conscience se révolte.

C'est aujourd'hui seulement que la souveraineté française au Levant est, pour la première fois, menacée.

Vous pouvez m'en croire.

Votre haut-commissaire vous l'a déjà dit : je vous le répète.

Vous combattez pour une cause juste, celle de l'intégrité des territoires dont l'histoire, confirmée par le mandat de 1919, a légué la charge à la Patrie.

Vous saurez les défendre.

Mes vœux et ceux de la France entière vous accompagnent.

LES COMMUNIQUES

Communiqué français

Des troupes britanniques et gaullistes, venant de Palestine et de Transjordanie, ont attaqué les Etats du Levant (Syrie et Liban), le 8 juin au matin. Les premiers renseignements parvenus indiquent que de gros détachements motorisés et blindés, appuyés par de l'artillerie, ont franchi la frontière syrienne en cherchant à progresser sur les itinéraires conduisant à Damas.

Nos troupes de toutes armes, que les inqualifiables attaques britanniques et gaullistes n'ont pas prises au dépourvu, font bravement leur devoir. Les combats continuent.

Une force navale britannique, comprenant un cuirassé, deux croiseurs et cinq torpilleurs, croisant au sud de Beyrouth, a débarqué dans la matinée, sur la côte libanaise, un détachement de faible effectif, armé de mitraillettes, qui a été aussitôt fait prisonnier.

L'aviation adverse a bombardé sans succès les terrains de Damas et d'Alep et mitraillé celui de Rayak.

Les troupes britanniques ont continué leurs attaques dans le sud au cours de la journée.

Nos forces se défendent brillamment sur toute la ligne.

Trois avions ennemis ont été abattus et un certain nombre d'engins blindés ont été détruits.

Beyrouth a été bombardée à 15 h. 15 et à 18 h. 30, la première fois sans résultats ; au cours de la seconde attaque, deux petits réservoir de la National Petroleum ont été atteints, ce qui a provoqué un incendie d'importance mineure.

Communiqué allemand

Des sous-marins ont coulé des navires marchands ennemis jaugeant un total de 31.500 tonnes.

Dans la nuit du 7 au 8 juin des formations aériennes allemandes ont effectué une nouvelle attaque très efficace contre la base navale britannique d'Alexandrie.

La nuit dernière, des avions de combat ont coulé dans les eaux britanniques deux navires marchands jaugeant un total de 7.000 tonnes et ont bombardé des installations maritimes sur les côtes orientales et sud-orientales de l'Angleterre.

La nuit dernière des forces peu importantes de la R.A.F. ont attaqué l'Allemagne occidentale. Il y a eu quelques morts et plusieurs blessés parmi la population civile. Aucun dégât d'importance militaire ou économique n'est à signaler.

Les Anglais ont attaqué en Syrie

Les Anglais et les « gaullistes » ont attaqué la Syrie qui, d'après eux, serait occupée par les troupes allemandes, malgré les démentis du général Dentz.

Le sieur Catroux a rédigé une proclamation incitant les populations des territoires sous mandat à la révolte contre la France.

Le Gouvernement français répète qu'il n'y a pas de troupes allemandes en Syrie. Les avions qui avaient transité par la Syrie pour aller en Irak, sont repartis vers l'ouest. Il ne reste que 3 ou 4 avions avariés et irréparables.

L'Angleterre commet ainsi un nouvel acte injustifié d'agression contre l'Empire français. Cet Empire, nous le défendrons jusqu'à la limite de nos forces, a déclaré le général Dentz.

Un démenti français

Le haut-commissariat français dément officiellement une information diffusée par la radio de Londres, disant que des avions français avaient bombardé Amman, capitale de la Transjordanie, en représailles des bombardements de Beyrouth.

Un appel au peuple d'Irak

L'ancien président du Conseil irakien, Rachid Ali Kailani, a adressé à la population de l'Irak un appel dans lequel il déclare qu'il a été forcé de quitter l'Irak à la suite de la trahison de certaines personnes à la solde de l'Angleterre.

« Le prétendu comité de sécurité de Bagdad, dit-il, s'est rendu aux Anglais sans résistance. »

M. Kailani demande au peuple irakien de continuer la lutte contre l'Angleterre et déclare que les revendications nationales seront bientôt réalisées.

La Hongrie accédera-t-elle à la mer ?

L'organe officieux « Budapester Nachrichten » annonce que l'accès de la Hongrie à la mer est l'un des problèmes qui ont été discutés par le comte Bardossy au cours des entretiens qu'il vient d'avoir à Rome.

Etats-Unis et Japon

M. Cordell Hull, interrogé par les journalistes au sujet de la signature possible d'un pacte de non-agression entre les U.S.A. et le Japon a répondu : « Il n'est pas dans les habitudes historiques des U.S.A. de signer de tels pactes. Il n'y a aucune raison pour que nous dérogions à nos pratiques traditionnelles. »

Une déclaration d'Hitler

La revue hebdomadaire *Life* publie une interview accordée par le chancelier Hitler à son correspondant de Berlin, M. John Dudahy, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Belgique.

Le chancelier répondit en riant à M. Dudahy, qui lui faisait part des craintes américaines pour l'avenir de l'hémisphère occidental, que l'idée d'une invasion allemande dans cette partie du monde était aussi fantaisiste que celle d'une invasion dans la lune.

Le chancelier Hitler conclut en affirmant que l'Allemagne ne veut asservir aucun peuple, qu'elle ne nourrit aucun sentiment hostile à l'égard des Etats-Unis, mais que tous les efforts faits pour les en convaincre se sont révélés vains.

EN PEU DE MOTS...

— Le général Dentz, haut-commissaire français en Syrie, a dissous la Grande Loge « Indépendance française » et la Section de la Ligue des Droits de l'Homme. Il a saisi les biens de ces deux associations.

— Un typhon a ravagé le Japon méridional. Quatre mille personnes sont sans abri. Six navires ont rompu leurs amarres.

— Sept cent cinquante grands blessés, rapatriés d'Allemagne, sont arrivés dans la région de Lyon.

— Au tirage de la Ville de Paris 1898, le numéro 144.614 gagne 200.000 francs. Le numéro 195.021 gagne 50.000 francs.

— Actuellement, en France. 300.000 voitures circulent contre plus de 2 millions avant la guerre. On estime que 1.300.000 voitures ont été anéanties par suite de la guerre.

CHRONIQUE DU LOT

Pour le REBOISEMENT du Quercy

par le Dr R. DEGUIRAL

Le bilan de cent ans de négligence

(*Suite*)

Oublions l'histoire du Quercy, ayons la seule mentalité d'un touriste épris de pêche à la ligne ou de promenade. Comment ne pas être frappé par une opposition saisissante entre le passé et le présent.

Quel homme, à la vue de tant de monuments souvent gigantesques, formidables châteaux ou donjons de Luzech ou de Castelnau ; à la vue de Cahors, ensemble unique de tours, de demeures sculptées, de portes et de ponts fortifiés, alliant la force de constructions défensives et toutes les grâces d'un souci raffiné de sculpture s'épanouissant en fenêtres à meneaux ornées, loggia à l'italienne, colonnades et cloîtres, n'aura-t-il pas le sentiment d'un décor dépassant le cadre de la vie actuelle du département, armure de géant pour un corps amaigri et débile.

Et Cahors possède encore, par sa position sur la grande route nationale de Toulouse à Paris, une manière de vie touristique qui met en relief la grâce de son boulevard et l'excellente conception du règlement d'urbanisme du XVIIIe siècle, qui présida à la disposition en terrasses des maisons qui le bordent sur l'emplacement des anciens remparts.

Gramat, centre de l'élevage du mouton ; Figeac, Gourdon, Martel, défendent de leur mieux leur réputation de marchés agricoles, exportateurs de conserves, de noix, de truffes et de châtaignes.

Souillac déborde autour du tracé de ses remparts et se pique de maisons neuves, d'un modernisme quelquefois hasardeux en raison de l'animation que lui confère sa situation géographique, au carrefour des routes touristiques du Quercy, du Périgord et du Bas-Limousin.

Caylus connaît, l'été, un certain mouvement par suite de la proximité d'un camp d'entraînement.

Dans les vallées, des villages riches, des plantations de tabac réputé pour la finesse de son arome ; un renouveau de hardiesse dans la culture met, à côté des noyers traditionnels, des vergers de pêchers autour de Cazals, des fraises à Cajarc.

Certains agriculteurs plus énergiques encore ont replanté la pierraille du Causse autour de Cahors et de Martel, dans le Lot, et de Lavaurette dans le Tarn-et-Garonne, de lavande, cette plante amie de l'aridité et de la sécheresse et dont la distillation donne un parfum recherché.

Mais, par contre, que de maisons abandonnées dans le Causse, que d'étendues vides de toute humanité, que de détours de route ne livrant au regard que la silhouette d'une ruine altière de château féodal, de gentilhommière ou de ferme à pigeonnier.

Mélancolie des petites villes, où le pas du voyageur résonne étrangement comme s'il réveillait plus d'échos du passé qu'il ne trouble la vie actuelle de ces petites cités, toutes fortifiées, toutes possédant d'énormes églises, d'immenses châteaux, de multiples maisons nobles, preuves matérielles d'une richesse, d'une intensité de vie inconnue de ces siècle.

Que reste-t-il, Montpezat, de ta gloire du temps où ton suzerain était Maréchal des armées de François Ier et où l'Italie colorée apportait jusqu'à toi l'éclat de l'art de la Renaissance ?

Quelle tritesse connais-tu, Lauzerte, Tolède du Midi, rendez-vous de chasse des Comtes de Toulouse!

Ainsi, nos promenades à travers le Quercy posent un problème tragique.

Comment se fait-il qu'une province, jadis riche au point de donner tant de constructions et tant d'hommes illustres, démonstration frappante de son activité, offre-t-elle de nos jours cet aspect émouvant de terroir qui meurt et avec lui, un ensemble de traditions valeureuses, un héritage de travail, d'art et d'esprit d'entreprise, capital d'héroïsme s'inscrivant peu à peu au passif du total des valeurs spirituelles de la France.

Veut-on des chiffres, leur sèche éloquence ne fait malheureusement que confirmer nos constatations.

Dans son traité d'Economie rurale, paru en 1877, M. de Lavergne indique que l'ensemble des arrondissements du Quercy composant le département actuel du Lot avait:
En 1790 ..... 268.000 habitants
En 1856 ..... 293.000 habitants
Soit une augmentation de 25.733 habitants.

Par contre, en 1900, le Lot ne compte plus que 240.000 habitants, chiffre qui tombe en 1936, à la « statistique du mouvement de la population », à 162.572 habitants, soit une diminution, en 36 ans, de 77.428 habitants.

Veut-on des précisions supplémentaires, le mouvement de la population par arrondissement, établi en 1783, pour la généralité de Montauban, d'après le Chevalier Pommelles, nous apprend qu'à cette date :

Cahors comptait 4.307 naissances, 1.074 mariages et 3.413 décès ;

Figeac comptait 3.870 naissances, 921 mariages et 3.307 décès,

Soit pour 1.000 décès un excédent de :

1.261 naissances à Cahors.

et de 1.170 naissances à Figeac.

Soit la moyenne de naissances par mariages :

de 4 à Cahors,

de 4,2 à Figeac.

Par contre, en 1885, le mouvement de la population de ces mêmes arrondissements tombait aux chiffres suivants :

Cahors, 1.908 naissances, 717 mariages et 2.238 décès.

Figeac, 1.738 naissances, 936 mariages et 1.948 décès.

Soit un déficit de 540 décès.

Prenons entre cent autres un seul exemple : celui de Montpezat-du-Quercy, dans le Tarn-et-Garonne :

En 1841, Montpezat comptait 2.940 habitants.

En 1881, Montpezat comptait 2.968 habitants.

En 1891, Montpezat comptait 2.061 habitants.

En 1911, Montpezat comptait 1.755 habitants.

En 1921, Montpezat comptait 1.530 habitants.

En 1936, Montpezat comptait 1.486 habitants.

Telle est, dans toute sa précision impitoyable, le bilan du dépeuplement des régions pauvres d'un vieux terroir de France, qui fut pépinière d'hommes et ne serait plus qu'une terre vouée à l'abandon, si cette désertion lente et fatale ne pouvait être arrêée.

A nous de chercher et définir les causes de fléchissement.

(A suivre).

Docteur René DEGUIRAL,
Délégué principal du Touring-Club de France.

LA QUINZAINE DU LIVRE AUX PRISONNIERS

Les buts de cette campagne nous les avons dits et, d'ailleurs, ils sont si simples et si évidents qu'ils pourraient se passer d'explications.

Nos prisonniers se débattent dans l'ennui. Ce désarroi mental, un bon moyen de le combattre, c'est la lecture. Et par tous les moyens dont ils disposent nos prisonniers nous font savoir qu'ils ont besoin de livres.

On en demande au public et, pour faciliter à tous ceux qui veulent en donner les moyens de le faire, voici comme il sera procédé.

D'abord, on a disposé devant les librairies, les marchands de journaux, à la porte des églises et dans tous les endroits fréquentés du public, des caisses où chacun doit déposer les ouvrages qu'il veut donner.

C'est commode. Cela n'exige aucun dérangement spécial. On passe, on dépose son offrande à l'œuvre. Et l'on n'a ensuite à se préoccuper de rien.

Les livres sont régulièrement enlevés par les « Mouvements de jeunesse » qui les rassemblent au lieu où ils sont déposés et d'où, bien emballés, ils seront ensuite expédiés de manière à parvenir à leurs destinataires.

L'œuvre centrale est renseignée sur les besoins particuliers de divers camps et elle répartit en conséquence.

Donateurs, ne vous inquiétez donc pas : le meilleur emploi sera fait de ce que vous donnerez.

Vous n'avez qu'à donner !

CROIX-ROUGE

Contrairement aux indications primitivement données le produit des troncs déposés dans les boulangeries, à l'occasion des journées de pain gratuit, sera versé à M. le Receveur municipal et non pas au compte de chèques postaux n° 2.767.

LA QUINZAINE DU LIVRE AUX PRISONNIERS

Les Livres sont des amis !

Et les prisonniers donc ?

Nous n'aurons pas la carte de vin

Le Comité permanent de la viticulture et le Comité de propagande, en faveur du vin et le Comité national des appellations d'origine, ont étudié les solutions des problèmes viticoles. La soudure sera assurée.

Les 12 à 13 millions d'hectos qui sont actuellement stockés doivent suffire à l'assurer.

Les modalités qui seront faites par mois, par département et dans le cadre de la corporation, permettront à la France, tant en zone libre qu'en zone occupée, d'éviter d'une part, la carte de vin, d'autre part, le manque de vin.

La réforme de la loi municipale

La deuxième Commission du Conseil national chargée d'étudier la réforme de la loi municipale commencera ses travaux mardi 10 juin.

Le mode et les conditions de désignation des maires, des adjoints et des conseillers municipaux retiendra toute l'attention de la deuxième Commission. Des règles particulières pourront être envisagées pour les très grandes villes, ainsi que pour les stations thermales, balnéaires et climatiques.

Il y a lieu de préciser que le régime municipal des seules communes de la métropole fera l'objet des délibérations de la Commission, qui, par ailleurs, ne sera pas saisie de la question de la réforme des finances locales, celle-ci faisant en ce moment l'objet d'études poursuivies par les Ministères des finances et de l'Intérieur.

Les derniers cinq millions ont été gagnés dans la banlieue parisienne

Les gagnants du gros lot de la Loterie nationale pour la septième tranche 1941 commencent à être connus.

Le billet avait été vendu en dixièmes, placés dans la banlieue parisienne. Le premier lot de 500.000 francs a été payé à un tout jeune ménage, quelques jours seulement après son mariage ; le deuxième, à une famille ouvrière de dix enfants, dont sept vivants ; deux de ces sept enfants ont fait la guerre de 1939-1940 et l'un d'eux a été cité pour sa belle conduite au feu. Le troisième est allé à un groupe de dix artisans et employés, parmi lesquels il y avait trois chômeurs. Le quatrième, à une jeune fille de vingt ans, employée de bureau dans une mairie.

Foire Internationale de Marseille

La Chambre de Commerce du Lot communique :

On nous annonce que cette manifestation tiendra ses assises du 13 au 28 septembre prochain. Placée sous le haut patronage du Gouvernement, la XVe Foire de Marseille revêtira une importance considérable car, en dehors de toutes les sections groupant ses exposants habituels, elle mettra en évidence le mécanisme nouveau de l'organisation économique de notre pays.

Renseignements et documentation : 36, La Canebière, Marseille.

Conseil municipal dissous

Par arrêté de l'amiral Darlan, le conseil municipal de Saint-Médard-Nicourby (Lot), en raison de l'impossibilité dans cette commune de constituer une municipalité capable de gérer, de façon satisfaisante, les affaires locales, est dissous.

Sont nommés pour la commune de Saint-Médard-Nicourby : Président, M. Biassette Alfred ; membres, MM. Clamagirand et Maison Moulène.

Infraction au code de la route

Pour inefficacité de son appareil rétroviseur à sa voiture automobile, procès-verbal a été dressé par la gendarmerie à M. V. R..., boulanger à Gigouzac

Etranger en défaut

La gendarmerie de Cahors a procédé à l'arrestation du nommé Beltran Baptiste, 30 ans, sujet espagnol, pour défaut de pièces d'identité.

CAHORS

RECITAL GINETTE RABAUD

Mme Ginette Fournier-Rabaud s'est révélée vendredi aux mélomanes de Cahors, venus fort nombreux au Théâtre municipal pour rendre hommage à son beau tempérament de pianiste.

Grâce à l'amabilité de M. le Préfet, Mme Rabaud disposa d'un magnifique piano de concert qui mit pleinement en valeur ses qualités de musicalité et de sensibilité.

La charmante virtuose détailla d'abord quelques pièces anciennes de Jean-Sébastien Bach, de Rameau, ainsi que deux *Sonates* de Scarlatti dans lesquelles vibre toute la joie napolitaine en un clair carillon.

La *Sonate en fa* op. 57 de Beethoven constitua la pièce de résistance de ce concert. Mme Rabaud la rendit supérieurement avec une puissance d'émotion servie par une magnifique maîtrise d'exécution qui remua profondément l'auditoire. Cette sonate est inspirée, dit-on, de « La Tempête » de Shakespeare. En effet il s'agit là d'une véritable tempête intérieure qui tantôt grandit et tantôt s'apaise en des contrastes expressifs et des clairs-obscurs.

Mme Rabaud interpréta en second lieu 6 *Etudes* (op, 10 et op. 25) de Chopin, entre autres l'admirable *Etude en mi*, op. 10, nr. 3, si popularisée par le cinéma. Ces Etudes permirent d'admirer le talent multiple de Mme Rabaud, son jeu coloré et expressif, ses poignets souples et vivants, son toucher délicat et nuancé. Nous avons hautement apprécié son interprétation de la 2e *Ballade en fa*, si saisissante par l'opposition dramatique des masses sonores. C'est un poème magnifique et passionnément lyrique qui évoque une émouvante légende polonaise. Chopin exalte dans ces pages pathétiques tout le génie national et leur insuffle son glorieux amour de la patrie.

Fleurie par les Compagnons de France et ovationnée après la 2e *Rhapsodie*, de Liszt, la gracieuse musicienne donna en *bis* la célèbre *Valse* de Brahms, ainsi qu'une transcription du *Vol du Bourdon* de Rimsky-Korsakoff.

Un récital de choix dont les auditeurs garderont le plus lumineux des souvenirs.

DOUBLE-DIÈZE.

Le LINGE est précieux
Vous ne savez comment le laver
Plus de soucis si vous le confiez
à la BLANCHISSERIE LAMAIGNERE
6, Faubourg Cabazat, Cahors
(Près le Pont Valentré)
Tél. : 281
LINGE IMPECCABLE
PRIX IMBATTABLES

Propriétaires, attention !

A l'approche des récoltes, des vols sont à craindre. La police, avec ses effectifs réduits, ne peut être partout à la fois. M. le Commissaire de police invite instamment tous les propriétaires qui surprendront *qui que ce soit* dans leur jardin en flagrant délit de vol, à prévenir immédiatement la police et à conduire, si possible, le voleur au Commissariat.

Le Commissaire de police assure les propriétaires que ses services et lui-même redoublent de vigilance et que toutes les mesures sont prises pour que les maraudeurs soient châtiés.

8.500 œufs saisis à Lauzerte

Un négociant de Lauzerte avait expédié, sans autorisation, sur Nice et Cannes, un stock de 8.500 œufs.

En gare de Montauban, l'agent de la Sûreté Olivet, ayant eu son attention attirée sur cet envoi, fit saisir le stock qui a été mis à la disposition du ravitaillement général.

Cadavre identifié

Le cadavre dont nous avons annoncé la découverte dans le Lot, au lieu dit Croix-de-Fer, et auquel il manquait un bras et une jambe, a été identifié.

C'est celui de M. Rigaud, originaire du Cantal, âgé de 25 ans, tombé dans le Lot, à Faycelles, (canton de Figeac), le 12 février courant.

Le Secours National et la Journée des Mères

Certaines informations, récemment parues dans la presse, ont fait état de la participation du Secours National à la Journée des Mères et de la remise à cette occasion de dons parfois importants aux familles.

Le Secours National nous précise que seules ont pu bénéficier de ces attributions les mères de familles nombreuses auxquelles les médailles de bronze, d'argent ou d'or ont été décernées au cours de la cérémonie officielle du 25 mai. Ces dons ont d'ailleurs été réservés aux mères de famille dont la situation difficile justifiait une aide matérielle, après examen de chaque cas par le Délégué départemental du Secours National.

Le Secours National a tenu ainsi à s'associer, dans la limite de sa mission d'aide aux éprouvés, au geste fait par les Pouvoirs publics pour honorer la Famille française.

Convocation des membres de la Croix-Rouge

L'assemblée générale des adhérents à la Croix-Rouge Française inscrits au Comité de Cahors se tiendra le jeudi 12 juin, à 14 heures, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier des deux Comités ayant fusionné.

Election des membres du Comité unique.

Désignation des membres du bureau choisis dans ceux du Comité.

Obsèques

Lundi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Edouard Galtié, greffier en retraite, décédé à Cahors, à l'âge de 70 ans. M. Galtié avait occupé les fonctions de commis-greffier au tribunal civil de Cahors, et pendant de longues années.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de M. Edouard Galtié et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme veuve Galtié, à la famille nos sincères condoléances.

Le Docteur FABRE, de retour de captivité, reprend sa clientèle à son nouveau domicile, 5, Cours de la Chartreuse.

Voleuse de légumes

M. Bergougnoux, inspecteur de police, a surpris, en flagrant délit de vol, la nommée Rosa Cassayre, 59 ans, cultivatrice à Bonnet, (commune de Cahors). Cette dernière s'était introduite à 14 heures dans le jardin de Mme Rosies, à St-Georges, avait arraché un gros chou, qu'elle avait placé dans son sac et prenait la fuite.

Rejointe par l'inspecteur Bergougnoux, elle reconnut les faits. Conduite devant le Commissaire, elle déclara que c'était la première fois qu'elle commettait ce genre de larcin.

L'enquête a été transmise au Parquet.

Détournement de mineures

Le 29 mai, Mme Marteil signalait à la police, la disparition de sa fille, âgée de moins de 14 ans, mais en paraissant plus.

L'enquête établissait qu'elle avait quitté Cahors avec une de ses camarades, L. G... 16 ans, bonne dans un restaurant et que les deux fugitives avaient gagné Marseille où le service des mœurs alerté les recherche.

Il semble que ces deux jeunes filles ont été séduites par un individu non encore identifié qui les a fait suivre on ne sait à quelles fins.

L'enquête se poursuit.

PALAIS DES FETES

Mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, samedi 14, dimanche 15 juin, en soirée à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 heures.

Henry Garat, Renée St-Cyr, André Lefaur dans un grand film

LE CHEMIN DE L'HONNEUR

Une histoire imaginée et dialoguée par Jean Rentes.

En première partie,

CHATEAU DE CARTES

Tribunal Correctionnel

A l'audience de vendredi, 30 mai, présidée par M. Malrieu, le tribunal a eu à connaître des affaires suivantes :

Vol. — La nommée Yvette Romanzion, cultivatrice à St-Cyprien, est inculpée de vol de linge. Elle est condamnée à 3 mois de prison.

Vente de pain frais. — M. Delteil, boulanger à Lalbenque, est condamné à 16 fr. d'amende pour avoir vendu du pain frais.

Défaut de relevé des prix. — Mme Pons, épicière à St-Denis-Catus, est poursuivie pour défaut de relevé des prix. L'affaire est mise en délibéré.

Adultère et complicité. — Le nommé T..., de Valroufié, et la dame B..., sont poursuivis pour adultère et complicité d'adultère. Ils sont condamnés chacun à 50 fr. d'amende.

Infraction à la police des chemins de fer. — Un menuisier de Lamagdeleine est poursuivi pour avoir voyagé sans billet. Il est relaxé.

EDEN

Mercredi 11, jeudi 12, samedi 14 et dimanche 15 juin 1941, en soirée à 21 h. Jeudi et dimanche, matinée à 14 h. 45.

Arsène Lupin ressuscité dans

LE RETOUR D'ARSÈNE LUPIN

avec Melvyn Douglas.

En complément : **Le défenseur silencieux,** grand film d'aventures.

Les Sports

MEETING D'ATHLETISME

C'est devant un public nombreux et enthousiaste que s'est tenu dimanche au Stade L. Desprats le meeting d'athlétisme qui mettait en présence les meilleurs athlètes de notre ville et des divers établissements universitaires de Cahors.

On enregistra des performances remarquables qui sont un encouragement pour tous ceux qui ont pris en mains la direction de l'athlétisme — sport noble entre tous — dans notre département. Au cours des différentes épreuves, les concurrents furent chaleureusement applaudis par un public averti et éminemment sportif. Voici les résultats des épreuves :

Challenge scolaire, cadets

80 m. : 1er Baranger (Quercynoise) 10" ; 2e Loubet (Violette) ; 3e Pendarie (Quercynoise) ; 4e Bismes (Violette).

Poids : 1er Barangé (Quercynoise), 10 m. 49 ; 2e Corballe, 10 m. 22 (Violette) ; 3e Lagarde (Quercynoise, 9 m. 70.

300 m. : 1er Bertin(Quercynoise), 41" 3/5 ; 2e Cantineau (Violette) ; 3e Mourgues (Quercynoise).

Longueur : 1er Barangé (Quercynoise), 5 m. 41 ; 2e Séguela (Quercy), 5 m. 33 ; 3e Baron (Quercynoise) 5 m. 13.

1.000 m. : 1er Reyzol (Quercynoise) ; 2e Fougeroux (Quercynoise) ; 3e Bergonzat (Violette) ; 4e Cambon (Violette).

Hauteur : 1er Séguela (Quercynoise), 1 m. 65 ; 2e Albouy (Violette), 1 m. 60 ; 3e Payta (Quercynoise).

La Quercynoise du Lycée Gambetta enlève le challenge par 46 points à 18 à la Violette.

Meeting cadurcien seniors

800 m. : 1er Myard (Quercynoise), 2' 13 ; 2e Rouvet (150e R.I.), 2' 18.

Poids : 1er Dambach (150e R.I.), 10 m. 10 ; 2e Ogé, 9 m. 75; 3e Malvy.

Disque : 1er Ogé, 28 m. 2e Chantel (150e R.I.).

Longueur : 1er Salgues (Quercynoise), 5 m. 78 ; 2e Klein (Quercynoise), 5 m. 73 ; 3e Brunk, 5 m. 40.

200 m. : 1er Conduché (Quercynoise), 24" ; 2e Dutrieux.

100 m. : 1er Conduché (Quercynoise), 11" 4/5 ; 2e Charvet.

1.500 m. : 1er Charpentier, 4' 5 ; 2e Charvet (junior).

400 m. : 1er Reutenauer, 58" ; 2e Cruvillié.

Hauteur : 1er Charvet, 1 m. 70 ; 2e Sote, 1 m. 68 ; 3e Klein, 1 m. 67.

Javelot : 1er Ogé, 41 m. ; 2e Chantel. 37 m. ; 3e Lebet, 35 m.

Relais olympique (800 +400 + 200 + 100) : 1er Quercynoise ; 2e 150e R.I. : 3e Jeunes Cadourques.

Nous adressons nos vives félicitations aux organisateurs de cette journée qui fut très réussie tant au point de vue organisation des épreuves qu'à la manière dont le public fut tenu au courant des résultats.

LES JEUNES CADOURQUES

Tous les jeunes gens qui voudraient pratiquer le football sous les couleurs des Jeunes Cadourques pour la saison 1941-1942 sont priés de se faire inscrire chez M. R. Diaz, rue du Portail-Alban, ou chez M. J. Contios, avant le 16 juin inclus. — *Le Bureau.*

STADE CADURCIEN

Le Conseil d'Administration du Stade Cadurcien informe le public qu'en raison des travaux d'aménagement, ainsi que de l'ensemencement du terrain du Stade Lucien Desprats il est interdit de pénétrer à l'intérieur de la clôture tubulaire qui entoure le terrain. M. Espère, garde assermenté, est chargé de la surveillance du Stade

Athlétisme

Le 1er juin, aux Championnats de France, scolaires et universitaires à Lyon, Pierre Conduché, du Stade Cadurcien, a gagné le 200 m. plat. Il avait précédemment enlevé à Toulouse le Championnat d'Académie. Nous sommes heureux de voir un jeune stadiste remporter le titre de champion scolaire des 200 mètres des Pyrénées et le titre si envié de Champion de France.

Nous espérons que ce brillant succès encouragera les jeunes Cadurciens fervents d'athlétisme à assister aux séances d'entraînement qui ont lieu tous les mardi, jeudi et samedi, à 18 heures, au Stade Lucien-Desprats, sous la direction de Jean Meulet, assisté des moniteurs d'Antibes.

Championnats du Lot

Les Championnats du Lot auront lieu à Cahors, au Stade L. Desprats, le 15 juin. Les Sociétés désirant y participer sont priées d'écrire au District du Lot, Café Tivoli, à Cahors, en demandant leur affiliation au District et faire connaître leurs engagés

Les Championnats du Lot comprendront les juniors et les séniors et serviront de sélection pour les Championnats des Pyrénées, qui ont lieu le 22 juin, à Toulouse.

A mal tenace, persévérance

Les rhumatismes, vous le savez, sont rebelles. Alors, soyez persévérants. Quand le Gandol vous aura soulagé, il est bon d'en continuer l'usage. Un cachet de Gandol midi et soir, pendant dix jours chaque mois, vous évitera généralement le retour de crises longues et douloureuses. Gandol « freine », en effet, la surproduction d'acide urique, combattant ainsi la cause même des rhumatismes, sans provoquer d'intolérance. La cure de vingt cachets pour dix jours : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Nuzéjouls

Conseil municipal. — Dans sa séance le conseil municipal de Nuzéjouls a fixé, pour la commune, à 120 francs le taux de l'allocation mensuelle allouée aux bénéficiaires de l'assistance aux vieillards. Le conseil a émis un vœu tendant à ce que l'échange du blé contre pain soit maintenu dans le département.

Limogne

Hyménée. — Samedi a été célébré à Flaujac-Gare (Lot) le mariage de M. Romain Lafage, gendarme à Limogne, avec Mlle Julienne Labro. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Saint-Vincent-Rive-d'Olt

Vol de lapins. — Une de ces dernières nuits, un maraudeur a pénétré dans la propriété de M. Jouves Alain, à Paulhéac (commune de St-Vincent-Rive-d'Olt) et a volé 13 lapins.

Plainte a été portée à la gendarmerie de Luzech qui a ouvert une enquête.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Vendredi à midi ont eu lieu les obsèques civiles de M. Marius Grimaud, employé des P.T.T., décédé à Toulouse et transporté à Figeac pour être inhumé dans un caveau de famille. Malgré l'heure peu propice un grand nombre d'amis, dont une délégation de la compagnie des sapeurs-pompiers conduite par M. le capitaine Goutal, des employés des P.T.T. ont tenu à accompagner à sa dernière demeure celui qui en toute circonstance fut un excellent camarade et un ami sûr.

En cette pénible circonstance nous adressons à Mme veuve Grimaud, à son père, à ses frères, et aux autres membres de sa famille nos sincères condoléances.

Collège Champollion. — Le principal a l'honneur de faire connaître que l'examen d'entrée en sixième aura lieu au collège le mercredi 28 juin, à 8 heures.

Saint-Céré

Carnet rose. — Nous apprenons la naissance d'une fille chez Mme et M. Léon Delprat, garagiste, avenue du Maréchal-Pétain. Nos sincères félicitations.

Nominations de jurés. — Parmi la récente nomination des jurés des Assises du 30 juin prochain, nous relevons le nom de notre compatriote, M. Auguste Salesses, conseiller municipal.

Nos félicitations pour cet heureux choix.

Réunion syndicale corporative. — Dimanche 1er juin le Syndicat corporatif des agriculteurs-maraîchers, soucieux de suivre les prescriptions de la loi du 2 décembre 1940, a ouvert ses rangs aux agriculteurs de la commune et a admis dans son sein tous ceux qui ont compris les buts de la corporation, tant au point de vue professionnel que des avantages moraux et sociaux qu'ils peuvent en retirer,

En application de l'article 13 de la loi du 2 décembre 1940 il est entendu que ces admissions n'entraînent pas l'abdication du syndicat corporatif déjà existant des agriculteurs-maraîchers.

Notre ami Cochen, délégué de l'U.N.S.A., a fait un exposé très clair sur l'organisation corporative. M. Lample, secrétaire de la défense paysanne du Lot, dans une brillante improvisation, a montré à l'auditoire intéressé les bienfaits de l'union et fait naître, dans le sein de l'assemblée, un courant de sympathie suivi de discussions animées et amicales qui ont entraîné un nombre respectable d'adhésions.

En plus du bureau précédemment formé, M. Solignac Louis, propriétaire au Theil, spécialiste des questions agricoles, a été élu vice-président ; Canet Robert a été désigné comme secrétaire et Puech Louis, Bargue Louis, Sol René comme administrateurs dans la nouvelle organisation.

Ceux-ci auront pour charge de s'occuper essentiellement, avec notre concours, des questions agricoles. Tous sont convaincus qu'ils accompliront cette tâche dans l'esprit de compréhension le plus large avec dévouement de tous les instants et avec le plus parfait désintéressement. — *Le Président :* Alain CASSAGNADE.

Nota. — Nous nous sommes aperçus que quelques adhérents ont omis de se faire inscrire au moment de la remise de leur carte. Nous les prions de bien vouloir se présenter dès que possible pour que le service d'abonnement au journal auquel ils ont droit puisse être assuré dans de bonnes conditions chez Alain Cassagnade, Président du Syndicat corporatif, 5, quai Maurice-Fenaille, suivis de tous ceux qui ont manifesté ou manifesteront l'intention de se faire inscrire.

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Gabriel Vayrac, chef cantonnier en notre ville avec Mlle Simone Delfour du village de Molières.

Prochainement aura lieu le mariage de M. Amédée Borie, laitier, boulevard Gambetta, avec Mlle Jeanne Bayle, de Frayssinhes. Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs souhaits de bonheur.

Intestin trop lent homme sans mordant

N'espérez pas être vous-même — c'est-à-dire actif, énergique avec les idées claires et le cerveau prompt — si vous vous laissez diminuer par la constipation. Dès que votre intestin se montre paresseux, il faut le stimuler doucement en prenant le soir un Comprimé Vichybol. Cette formule spéciale de laxatif doux agit sur les différentes causes de la constipation — foie, intestin — et vous obtiendrez grâce à elle la régularité si nécessaire. 7 fr. 15. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Mariages. — Vient d'avoir lieu le mariage de M. Gabriel Tréneules, maréchal-ferrant, avec Mlle Léontine Crémoux, tous les deux domiciliés à Martel.

Prochainement aura lieu à Meyronne celui de Mlle Marcelle Noël, domiciliée à Martel avec M. René-Pierre Arlet, agriculteur. Nos meilleurs vœux.

Montfaucon

La sauvagine. — Le poison déposé a produit son effet. Une dizaine de renards ont été empoisonnés, sans compter blaireaux ou autres bêtes nuisibles. Quelques chiens en ont été aussi les victimes, mais les propriétaires avaient été prévenus d'avance par des avis spéciaux insérés dans la presse d'avoir à surveiller leurs animaux.

Il y a encore à Montfaucon beaucoup trop de chiens.

Pinsac

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Mlle Josette Marty vient d'être déclarée admissible au certificat de licence de géographie.

Nos félicitations.

Souillac

Ecole pratique d'artisanat rural. — Certificat d'aptitude professionnelle. — Les épreuves du certificat d'aptitude professionnelle ont eu lieu au siège de l'Ecole, les 6 et 7 juin, sous la présidence de M. Bonnet, Inspecteur départemental de l'Enseignement technique.

On été déclarés reçus :

Ajusteurs: Blanc André, de Montvalent ; Especel Jean, de Souillac.

Tourneurs : Cassagne Henri, de Catus ; Montagner Jean, de Cahors; Tastayre Roland, de St-Jean-de-Laur.

Electriciens : Avezou André, de Bégoux ; Cadrieu Roger, de Figeac; Couffignal Pierre, de Laguépie ; Malaval Julien, de Garrigues ; Péméja Pierre, de St-Martin-le-Redon; Ras Charles, de Souillac ; Rosières Charles, de Catus.

Menuisiers : Courbès Georges, de Payrignac ; Luinault Emile, de Souillac ; Perrou Emile, de Souillac ; Teulières Jean, de St-Michel-de-Bannières.

Tailleurs de pierre : Coudere Jean, de Salviac ; Monpart Roland, de Souillac.

Peintres : Flambart Pierre, de Catus ; Pons Marcel, de St-Martin-Labouval.

Nos félicitations à ces lauréats ainsi qu'aux maîtres dévoués qui les ont instruits.

Chiens errants. — Le maire de Souillac, devant les dégâts faits par des chiens errants qui en deux nuits ont tué une quarantaine de lapins domestiques, rappelle à ses administrés son arrêté du 22 avril dernier interdisant la divagation de chiens sur la voie publique de jour et de nuit.

Des mesures très sévères vont être prises contre les délinquants car, dans les circonstances actuelles, chacun doit faire son devoir pour éviter la destruction d'animaux domestiques, particulièrement précieux.

Succès scolaires. — Deux de nos écolières ont été reçues au C.E.P., vendredi 6, à Lacapelle-Marival. Ce sont Mlles Grimal Yvonne et Tournier Simone. Nous leur adressons, ainsi qu'à leurs maîtres, nos vives félicitations.

Teint clair, gai caractère

Rien n'influe sur le caractère comme les migraines, lourdeurs, ballonnements, etc., dus à une paresse du foie provoquant la constipation. Pour dissiper tous ces malaises, prenez chaque soir, après dîner, une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore. Ses plantes hépatiques, diurétiques, laxatives, assurent le bon fonctionnement des organes, suppriment la constipation, éclaircissent le teint. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

VENDRE — ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE
JNIQU-MENT DU COURTAGE

AVIS DE DECES

Monsieur Ernest PETIT ; Monsieur et Madame Jules AYMERIC, née PETIT ; Madame et Monsieur Maurice PELET et leur fils ; Madame et Monsieur Ernest MOULLHÉRAT et leurs enfants; Madame et Monsieur Cyprien CAZARD; Madame et Monsieur Adrien PELET et leurs enfants; Madame et Monsieur Adrien PETIT ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Emilie PETIT

leur épouse, mère sœur, belle-sœur et belle-mère, pieusement décédée le 10 juin 1941 et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 12 juin 1941, à 9 h. 30, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 19, rue St-Géry, à 9 h. 15.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur René LABROUSSE, Directeur de la Banque de France, remercient les personnes qui leur ont si aimablement témoigné leur sympathie dans le deuil qui vient de les éprouver.

REMERCIEMENTS

Les familles FABRE, CAMPISTRON, LOUPIAC, remercient les amis et connaissances qui ont bien voulu assister au service religieux célébré en la mémoire de

Raymond FABRE

Employé à la S.N.C.F.
Mort pour la France
le 24 mai 1940

REMERCIEMENTS

Madame Edouard GALTIÉ; Mademoiselle Jeanne GALTIÉ; Madame Gabriel BOUCHET, née GALTIÉ, Monsieur Gabriel BOUCHET et leurs enfants ; Madame René CHARRÉ, née GALTIÉ, Monsieur René CHARRÉ ; Madame Maurice VINCENT, née GALTIÉ, Monsieur Maurice VINCENT. Les familles ARBOUY, LAFONTAN, CAMBORNAC, SERVAN, GALTIÉ, BLANC, DÉFIEUX, LAGANE, CALVET, BASTIDE et tous les autres parents remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regretté

M. Edouard GALTIÉ

Greffier en retraite

décédé à Cahors le 7 juin, dans sa 70e année, muni des sacrements de l'Eglise,

PETITES ANNONCES

M. CAMINADE informe sa clientèle de l'ouverture de son restaurant « **Le Nouveau Vatel** », le 14 juin.

Dame seule demande **appartement 3 pièces,** vides. Faire offres Bureau du Journal.

Il a été perdu, le 25, **un médaillon.** Le rapporter au Bureau du Journal. Récompense (33.661).

Cabinet Immobilier
(21e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
de propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, villas
tous immeubles
ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Registre de Commerce n° 1662.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé).
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Peut-on récolter sans avoir semé ?
LA RESTAURATION DE LA FRANCE EXIGE QUE VOUS SOUSCRIVIEZ AUX **BONS DU TRÉSOR**

Feuilleton du *Journal du Lot.* 10

MAX DU VEUZIT

VERS L'UNIQUE

— Voyons, ma jolie, ne vous fâchez pas.

De la main, il essayait de lui caresser le menton.

D'une tape nerveuse sur le bras, elle arrêta son geste :

— Goujat !

Elle était pâle, toute raidie dans sa révolte, le dominant de son mépris qui l'écrasait, de son œil noir qui ne le quittait pas.

Il avait à peine remarqué l'injure. Elle était si jolie dans son indignation qu'il ne releva pas ses paroles, même, il eut le bon goût de ne pas la heurter davantage.

— Mademoiselle Isabelle, fit-il d'une voix basse et ardente, en mettant presque du respect dans ce « Mademoiselle », dont il faisait précéder le nom, je vous jure que mon offre n'avait rien de calculé... vous me plaisez plus que je ne saurais vous le dire. Je pense à vous du matin au soir et, si vous voulez, je ferai de vous la plus heureuse des femmes...

Mais elle éclata de rire... un rire qui était presque douloureux et ironique :

— Votre ritournelle habituelle ? Je l'attendais ! Toutes les femmes d'ici en connaissent les couplets et me les ont fait connaître avant que vous commenciez votre chanson.

— Pourquoi êtes-vous si méchante ? observa-t-il d'un air peiné.

— Parce que vous ne voulez pas comprendre que votre insistance me déplaît.

— Tant que ça ? En êtes-vous bien sûre ?

— Oh ! certaine ! Vous perdez votre temps en vous adressant à moi. Occupez-vous donc de celles qui ont des oreilles disposées à vous écouter.

— C'est vous seule qui m'intéressez, vous le sentez bien.

Irritée de son aplomb qui ne désarmait pas elle haussa les épaules.

— Me croyez-vous donc si naïve que je sois capable d'attacher de l'importance à vos déclarations ? Comment faut-il m'y prendre pour que vous cessiez de tournoyer autour de moi ?

Elle s'énervait mais le jeune homme demeurait calme.

Il la regardait, l'œil brillant, excité par cette belle fille qui le bravait.

— Pourquoi tant vous débattre ? observa-t-il placidement, avec une assurance basée sur de nombreux précédents. Je sais bien qu'un jour nous finirons par nous entendre...

— Moi, je !...

Elle avait bondi avec un élan en avant comme si elle allait se jeter sur lui.

Toute petite, auprès de lui si grand, les mains tendues, les doigts raidis, les ongles aiguisés avec l'instinctif besoin de déchirer, d'égratigner, elle le regarda, prête à bondir.

Il lui fallait un véritable effort pour ne pas achever le geste commencé.

— Vous êtes odieux ! balbutia-t-elle, pâle de colère. Un fat, voilà ce que vous êtes exactement !

Elle ne trouvait pas de mots assez durs pour exprimer ses pensées en courroux. Pourtant son adversaire n'avait pas bronché. Insensible à sa menace, on eût dit qu'il n'attendait que son attaque pour avoir le droit de riposter, afin de la prendre dans ses bras, de la serrer contre lui...

Reculée de deux pas, elle le toisait avec mépris :

— Tenez, vous me dégoûtez ! jeta-t-elle encore.

Et d'un bond, atteignant l'escalier qu'elle gravit quatre à quatre, elle gagna sa loge où elle s'effondra sur une chaise, devant le petit miroir et ses accessoires de toilette posés sur la longue table de maquillage où chaque figurante avait sa place.

Maintenant loin de l'impertinent elle pleurait librement.

La tête cachée dans son coude replié sur la table, le corps tout secoué de colère, elle eut une vraie crise de larmes.

Ses camarades la regardèrent sans trop d'émoi. Elles ignoraient la cause de ses pleurs, mais chacune avait ses soucis et ses moments de dépression...

Bien pleurer remet quelquefois le cœur d'aplomb. Quand on n'a pas les moyens de se payer une bonne attaque de nerfs, avec un docteur, des médicaments et tout le tremblement autour de soi, c'est encore les larmes qui sont le meilleur des remèdes à une contrariété.

Pourtant une choriste d'un certain âge déjà, qui lui faisait vis-à-vis à la table, la regardait avec plus de commisération que les autres.

— Dis donc, la gosse, c'est-y que le régiseur t'ait emballée ? questionna-t-elle. Tu as une amende ?

De la tête, Isabelle fit signe que non.

— Alors, c'est le directeur ? Il t'a pas fichue à la porte, tout de même ?...

— Oh, non !

— Eh bien, pourquoi pleures-tu? Il y a que ça qui compte, dans l'existence et du moment que tu es sûre de toucher ton pognon, tout le reste est de l'accessoire.

— Tout de même, il est indigne de voir comment les hommes traitent les femmes ici ! observa Isabelle, la voix encore hoquetante.

— C'est pour ça que tu t'en fais? Faut pas venir dans nos décors pour trouver de la considération, mon petit chat.

— Enfin, quand on ne leur parle pas, qu'on ne leur demande rien, qu'on ne s'occupe que de son travail, ils pourraient nous laisser tranquilles.

— Bah ! les hommes, il n'y en a pas de deux sortes : c'est comme les coqs, faut que ça chante du matin au soir, sans savoir pourquoi.

Il y eut des rires espiègles dans la loge.

— Vois-tu, reprit maternellement la femme en s'adressant toujours à Isabelle si tu verses des larmes chaque fois qu'un homme te fera du boniment... tu n'auras jamais assez de tes yeux pour pleurer. Il faut leur rire au nez à tous ces lascars-là, ma petite. C'est comme ça qu'on les vexe. Si celui qui t'a dit quelque chose tout à l'heure savait que tu pleures il ferait la roue comme un paon victorieux.

De nouveau le rire fusa de l'une à l'autre ; chacune approuvait les considérations de celle qui venait de parler.

— C'est vrai tout de même, ce qu'elle dit ; y a pas plus fanfaron qu'un homme, dans ces cas-là..

Vivement, Isabelle avait essuyé ses yeux. La seule pensée qu'Henri Talaine pût tirer vanité de son chagrin faisait tarir ses larmes.

Cependant, celui qui la troublait tant fut plus de huit jours sans reparaître au théâtre, et l'orpheline supposa un moment qu'elle ne le réverrait plus.

Cette pensée mettait en elle une délivrance, mais aussi comme un vague regret... Sans doute était-elle dépitée de ne pas avoir eu l'occasion de le vexer en riant de lui.

Puis, le jeune homme reparut et, à peine fut-il revenu, qu'Isabelle sentit de loin son regard posé sur elle. Il semblait surveiller ses moindres mouvements et la jeune fille, bien qu'à nouveau troublée, se promit une belle gaîté s'il l'abordait.

Mais Talaine ne chercha pas à l'approcher. On eût dit qu'il devinait son état d'esprit, à moins qu'il ne lui gardât rancune de leur précédent entretien. Il se contentait de la suivre des yeux à distance. Et ce regard d'homme qu'Isabelle sentait peser sur elle la désarçonnait et lui causait un véritable malaise, comme s'il dissolvait son énergie.

Cependant, comme elle était bien élevée, elle s'efforçait de ne pas rencontrer ces yeux qui cherchaient les siens, et elle s'évertuait à ne pas paraître remarquer la présence de l'audacieux.

Plusieurs soirs passèrent sans rien changer à leur mutuelle attitude. Puis, un jour, après le dernier acte du spectacle, alors que chacune des choristes s'apprêtait à quitter le théâtre et à regagner ses pénates, on frappa à la porte de la loge où elles étaient encore réunies.

— Entrez, fit l'une.

Henri Talaine parut, un peu pâle, peut-être, mais si décidé...

— Mesdemoiselles, fit-il très à l'aise, c'est ce soir la fête de l'Armistice, j'ai pensé que quelques friandises vous feraient plaisir.

— C'est une riche idée !

— Chic, alors !

Déjà toutes l'entouraient, empressées à le remercier de l'attention, leurs yeux fascinés par l'énorme boîte remplie de chocolats fourrés quil tendait successivement à chacune d'elles.

Toutes l'entouraient, sauf une...

Isabelle s'était levée de sa chaise et, sans paraître même s'apercevoir de la présence du nouveau venu, elle rangeait ses petites affaires, mettait son chapeau et se préparait à partir.

Henri Talaine vint vers elle, il lui tendit la boîte encore pleine aux trois quarts. Et, du même ton qu'à ses compagnes :

— Mademoiselle, fit-il, permettez-moi de vous offrir quelques bonbons.

Elle jeta un regard distrait sur le coffret qu'il lui tendait :

— Merci, fit-elle simplement avec un léger signe de tête négatif.

— Oh ! Isabelle, protestèrent plusieurs voix. Ces chocolats sont exquis. Goûtez-en !

— Je n'y tiens pas, répondit-elle de son même air indifférent.

Sans affectation elle gagnait la porte. Le jeune homme se plaça devant elle.

(à suivre).